

Monsieur le Conseiller fédéral Guy Parmelin Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) Inselgasse 1

3003 Berne

Paudex, le 8 juillet 2020 AM/ir/hoa

Financement additionnel de l'assurance-chômage

Monsieur le Conseiller fédéral,

Nous avons examiné le projet cité en titre et soumis à consultation dans le cadre d'une procédure accélérée et vous transmettons nos brefs commentaires à son sujet.

L'assurance-chômage, qui a pourtant connu de bons résultats ces dernières années, en particulier en 2019, a bien entendu été fortement affectée par la crise du coronavirus et est retombée de ce fait dans la spirale de l'endettement. La proposition d'une intervention ponctuelle de la Confédération, qui prendrait la forme d'une prise en charge, en 2020, du coût des indemnités pour réduction de l'horaire de travail versées durant la crise du coronavirus nous semble adéquate. Elle permettrait en effet d'éviter le déclenchement du frein à l'endettement fixé dans la loi fédérale sur l'assurance-chômage (LACI) et donc une hausse probable des cotisations salariales de 0,3 point de pourcentage. Il est vrai que, dans les circonstances actuelles, une augmentation des cotisations aurait des conséquences dommageables tant pour la santé financière, déjà fortement précarisée, des entreprises que pour le pouvoir d'achat des salariés. Nous pouvons également souscrire à l'extension éventuelle du soutien de la Confédération en 2021 également, si la dette devait augmenter à nouveau considérablement en raison des conséquences du coronavirus sur le marché du travail.

Aussi approuvons-nous la modification projetée de l'article 90a LACI, qui a pour but de donner une base légale à un tel financement additionnel de la part de la Confédération.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ces lignes et vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'assurance de notre haute considération.

Route du Lac 2 1094 Paudex Case postale 1215 1001 Lausanne T +41 58 796 33 00 F +41 58 796 33 11 info@centrepatronal.ch

Kapellenstrasse 14 Postfach 3001 Bern T +41 58 796 99 09 F +41 58 796 99 03 cpbern@centrepatronal.ch Centre Patronal

Alain Maillard